

Conseil du 20^e arrondissement
Séance du 2 novembre 2020

Sur proposition de l'Exécutif

Vœu relatif à l'amélioration du cadre de vie pour les habitant.e.s du quartier Python-Duvernois

Considérant que l'action de la Mairie du 20^e arrondissement vise à réduire les inégalités territoriales, sociales et économiques entre les différents quartiers de l'arrondissement,

Considérant que cette action se traduit notamment par des politiques ayant pour objet d'améliorer le cadre de vie des habitant.e.s de notre arrondissement, et en particulier celui des habitant.e.s de nos quartiers populaires,

Considérant que cette action est pensée pour n'exclure aucun.e habitant.e de l'arrondissement, qu'elle/il vive dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ou un quartier de veille active, dans un logement social ou dans le parc privé,

Considérant que cette action repose, dans les quartiers populaires, sur une présence forte de services et équipements publics, un soutien important aux associations qui mènent leurs actions dans ces quartiers et sur une constante volonté de faire participer leurs habitant.e.s à la vie de l'arrondissement,

Considérant que le quartier Python-Duvernois fait partie de ces quartiers de l'arrondissement qui nécessite une présence et un investissement public forts, et que cela se traduit notamment par la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC), qui permettra de réhabiliter de nombreux logements, d'en créer de nouveaux, de développer des espaces destinés à accueillir des bureaux et des activités économiques côté périphérique et d'ouvrir de nouveaux équipements publics (équipements sportifs, crèche, équipements de santé etc.),

Considérant que la création de la ZAC s'accompagnera de l'aménagement d'un parc sportif et paysager de trois hectares, permettant notamment de retisser la ceinture verte sur les Portes du 20^e,

Considérant que la mise en œuvre de ces deux projets prendra plusieurs années et sera inévitablement source de nuisances pour les habitant.e.s du quartier, comme c'est le cas pour tous les projets de cette envergure,

Considérant que l'information des habitant.e.s du quartier Python-Duvernois sur l'avancée des travaux est au cœur des préoccupations de la Mairie du 20^e, et que ce travail d'information régulier devra être complété par un travail de concertation concernant certains aménagements,

Considérant que la Mairie du 20^e veillera à ce que la priorité donnée à l'information des habitant.e.s soit également partagée par la RIVP et les maîtres d'ouvrage, sachant qu'un bon nombre d'habitant.e.s s'inquiètent d'un manque d'information, qui est réel, s'agissant de la rénovation de leur logement ou de leur relogement,

Considérant, par ailleurs, que le quartier Python-Duvernois souffre depuis plusieurs années de la présence d'espèces nuisibles, comme les rats, les souris, les punaises de lit ou les cafards,

Considérant que la présence ancienne et quotidienne de ces espèces nuisibles est incompatible avec la garantie d'un cadre de vie digne et décent,

Considérant que cette présence a des causes plurifactorielles : vétusté du bâti, paysage urbain propice à la prolifération des rats, incompréhension sur la domanialité de certains endroits, gestion perfectible des déchets, actions de raticides à l'efficacité limitée et incivilités récurrentes,

Considérant que de nombreuses actions ont déjà été menées ces dernières années, par le bailleur ou les services de la ville (par exemple les actions « Python fais toi Belle » ou « Python en bauté), mais n'ont pas montré à ce jour de résultats suffisants,

Considérant qu'une campagne de dératisation commandée par la RIVP va être lancée très prochainement et pour plusieurs semaines,

Considérant que seul un programme d'actions sur plusieurs mois, réunissant l'ensemble des acteurs concernés (Mairie du 20^e arrondissement, RIVP, services techniques de la Ville) appuyés par les habitant.e.s, le Conseil citoyen, la régie de quartier et des associations du quartier (comme les compagnons bâtisseurs), pourra avoir un effet visible et durable sur la présence des espèces nuisibles dans l'espace public comme dans les espaces collectifs et privés du parc locatif de la RIVP,

Considérant que la gestion urbaine de proximité est la démarche la plus à même de mettre en œuvre ce programme d'actions et que cette démarche est portée politiquement par la Mairie du 20^e arrondissement depuis le début de la mandature,

Considérant que dans le cadre de cette démarche, une journée d'actions était prévue le 18 novembre prochain, avec une collecte d'encombrant en pieds d'immeuble, une opération de nettoyage du quartier, un stand de sensibilisation à la gestion des déchets et au tri, un stand de sensibilisation à la lutte contre les nuisibles, la pose de tasseaux-brosses sur les portes d'entrée des logements, ou encore des opérations de désinfection/désinsectisation/dératisation dans les parties communes de certaines immeubles et dans certains logements, mais que cette journée a dû être annulée en raison du confinement.

Considérant que ces actions de prévention et de sensibilisation seront reprogrammées tout au long de l'année, dans le respect des consignes sanitaires,

Sur proposition de l'Exécutif, le Conseil d'arrondissement émet le vœu :

- **que la RIVP informe le plus rapidement possible les habitant.e.s du quartier Python-Duvernois sur le calendrier de rénovation de leurs logements et sur le calendrier des relogements prévus,**
- **que l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la démarche de gestion urbaine de proximité, autour de la Mairie du 20^e arrondissement, s'engagent à agir fortement pour améliorer le cadre de vie des habitant.e.s du quartier Python-Duvernois, en œuvrant pour sa propreté et l'éradication des espèces**

nuisibles, l'entretien des équipements, la régulation des usages et le bien vivre ensemble.